

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU PRESIDENT
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES TERRE DE CAMARGUE**

DECISION N° : 21-34

**Objet : Avenant n°2 au marché 2018-CC01 : Fourniture et livraison de denrées alimentaires pour la confection de repas à la cuisine centrale
Lot 11 – Pâtisseries salées/sucrées surgelées**

Monsieur Le PRESIDENT de la Communauté de Communes Terre de Camargue,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2122-22 alinéa 4,

Vu la délibération du Conseil communautaire n°2020-07-57 du 30/07/2020 donnant délégation de missions complémentaires à Monsieur le Président pendant la durée de son mandat,

Vu la délibération du Conseil communautaire n°2019-01-05 du 28 janvier 2019 octroyant le lot 11 «Pâtisseries salées/sucrées surgelées » à l'entreprise PASSION FROID,

Devant la nécessité d'augmenter le montant maximum annuel des commandes pour l'année 2021 en raison notamment de la hausse des prix de certaines matières premières,

DECIDE

Article 1 :

L'acte d'engagement prévoit actuellement un montant maximum de 24 158€ HT par an. Or, le service de la cuisine centrale se retrouve bloqué pour terminer l'année avec ce budget, cela étant principalement dû à l'augmentation de certaines matières premières.

Ainsi, il est nécessaire d'augmenter le budget 2021 de 4 500€ HT. Le nouveau montant maximum est donc de 28 658€ HT.

La rédaction d'un avenant entraine une plus-value financière de 4.66%

Montant de l'avenant :
Estimatif HT : 4 500 €
TVA 20% : 900 €
Estimatif TTC : 5 400 €

Nouveau montant du marché :
Estimatif HT : 101 132 €
TVA 20% : 20 226.40 €
Estimatif TTC : 121 358.40 €

Article 2 :

L'avenant n'est pas soumis à la CAO dans la mesure où le pourcentage d'augmentation est inférieur à 5%.

Article 3 :

Le Directeur Général des Services de la Communauté de communes Terre de Camargue est chargé de l'exécution de la présente décision.

Ampliation adressée :

- A Madame La Préfète du Gard
- A Madame Le Trésorier Payeur

Fait à Aigues-Mortes le 25/10/2021
Le Président,
Docteur Robert CRAUSTE



Président :

- Certifié, sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe qu'en vertu du décret n° 83-1025 du 28.11.1983, concernant les relations entre l'administration et les usagers - (J.O. du 03.12.1983) modifiant le décret n° 65-25 relatif aux délais de recours contentieux en matière administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal Administratif de Nîmes, dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE10

AVENANT N° 2

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public ou d'un accord-cadre.

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice)

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre.)

Communauté de Communes Terre de Camargue

Représentée par Monsieur Le président

13 Rue du port

F- 30220 AIGUES MORTES

Tél : 04 66 73 91 20 – Courriel : cc@terredecamarque.fr

Site Internet : www.terredecamarque.fr

Adresse internet du profil acheteur : <http://www.terredecamarque.fr/entreprendre/commande-publique>

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

(Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.)

PASSION FROID

MARCHE GARE

3214 ROUTE DE MONTPELLIER

30941 NIMES CEDEX 9

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

.. Objet du marché public ou de l'accord-cadre :

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre. En cas d'allotissement, préciser également l'objet de la consultation. En cas d'accord-cadre, indiquer l'objet de ce dernier.)

2018-CC01 : Fourniture et livraison de denrées alimentaires pour la confection de repas à la cuisine centrale communautaire

Lot 11 - Pâtisseries salées/sucrées surgelées

Date de la notification du marché public ou de l'accord-cadre : 04/12/2018

Durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre : 12 mois à compter du 01/01/2018 - Reconductible 3 fois par périodes successives de 12 mois

Taux de la TVA : 20 % Montant HT minimum annuel : 14 092 €

Montant HT maximum annuel : 24 158 €

Les montants sont identiques pour chaque période de reconduction

D - Objet de l'avenant.

• Modifications introduites par le présent avenant :

(Détaillez toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public ou l'accord-cadre par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

L'acte d'engagement prévoit actuellement un montant maximum de 24 158€ HT par centrale se retrouve bloqué pour terminer l'année sereinement avec ce budget, cela étant principalement dû à l'augmentation de certaines matières premières.

Ainsi, il est nécessaire d'augmenter le budget 2021 de 4 500€ HT. Le nouveau montant maximum est donc de 28 658€ HT.

Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :
(Cocher la case correspondante.)

NON

OUI


Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT estimatif : 4 500 €
- Montant TTC : 5 400 € * % d'écart en plus-value introduit par l'avenant : 4.06%

Nouveau montant du marché public ou de l'accord-cadre :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 101 132€
- Montant TTC : 121 358.40 €

E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
PASSION FROID P BONNET NICOLAS.	NIMES LE 25/10/21.	

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Pour l'Etat et ses établissements :
(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : Alès Mortes, le ... 25.10.2021

Signature
(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)



G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

» En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçu à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

» En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

» En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Date de mise à jour : 25/02/2011.